

Mission régionale d'amélioration de
la santé bucco-dentaire des
personnes âgées et des personnes
handicapées en institution

Groupe

Parcours de Soins individualisés

Le groupe de travail (1)

Les membres

- Mme PAPON, directrice adjointe MAS 87, APAJH
- Mme PRADOT, représentante des usagers, CLAPEAHA
- M. KIREMIDJIAN, directeur du centre hospitalier de Bort-Les-Orgues 19
- Mme JACKSON, directrice de l'EHPAD de Chambon s/ Voueize 23
- Mme DAUDET, infirmière coordinatrice, DELTA Plus 87
- M. le Dr CANE, président de l'URPS Chirurgiens-dentistes
- M. le Dr DECHAMP, association des médecins coordonnateurs d'EHPAD 87
- M. PASCAUD, responsable prévention, CPAM 23
- Mme LACROIX, infirmière, IME APAJH 87
- Mme DEMAISON, directrice EHPAD de Panazol et Couzeix 87
- M. VERGNE, directeur-adjoint Fondation Jacques Chirac 19

- Mme CECINA-COPPEE, direction de la santé publique, ARS
- M. le Dr BRO, conseiller médical, direction de l'offre médico-sociale, ARS,
- Mme GIRARD, direction de l'offre de soins et de la gestion du risque, ARS

La méthodologie de travail et l'état d'avancement des travaux:

- **– 2 réunions**, des échanges de documents et d'informations par courriel
- **– L'élaboration d'un tableau de bord des actions répondant aux points de rupture identifiés** dans les enquêtes menées auprès des EHPAD et des établissements pour personnes handicapées
- **– La rédaction des 1ères fiches actions** déclinant le tableau de bord

L'objectif stratégique retenu par le COPIL

Favoriser l'accès aux soins au travers des parcours de soins individualisés

Les objectifs opérationnels déclinés par le groupe de travail

1. Mettre en place un accès effectif aux droits aux soins bucco-dentaires pour les personnes âgées et les personnes handicapées en institution
2. Créer les conditions nécessaires à la mise en place d'un parcours de soins
3. Optimiser la coordination du parcours de soins individualisé



Les actions proposées par objectifs opérationnels



Fiches Actions

Objectif Opérationnel 1

Mettre en place un accès effectif aux droits aux soins bucco-dentaires pour les personnes âgées et les personnes handicapées en institution

Fiches Actions

2-1-1.

Informers les représentants légaux sur leur rôle en matière de soins bucco-dentaires des personnes âgées et/ou handicapées placées sous protection juridique

2-1-2.

Systematiser la présence d'un accompagnant lors de la 1ère consultation chez le CD

2-1-3.

Informers et former les personnes handicapées sur les modalités d'organisation et de déroulement des soins dentaires

2-1-4.

Sensibiliser et informer les familles sur l'importance d'une bonne santé bucco-dentaire des personnes âgées et des personnes handicapées, ainsi que sur les conditions possibles de prises en charge financières des soins

Objectif Opérationnel 2

Créer les conditions nécessaires à la mise en place d'un parcours de soins

Fiches Actions

- 2-2-1. Recenser l'offre existante dans une logique de gradation de la prise en charge
- 2-2-2. Identifier les CD libéraux disposant d'un équipement adapté et mobilisés pour prendre en charge des personnes dépendantes dans leur cabinet
- 2-2-3. Expérimenter sur des territoires l'installation au sein d'un étb médico-social d'une salle et d'un équipement pour la réalisation des bilans de soins de 1er niveau
- 2-2-4. Prendre appui sur les centres hospitaliers de proximité pour conforter ou développer une offre adaptée aux publics dépendants
- 2-2-5. Installer au sein du service d'odontologie du CHU de Limoges 3 fauteuils dentaires destinés à l'accueil d'étudiants en odontologie

Objectif Opérationnel 2

Créer les conditions nécessaires à la mise en place d'un parcours de soins

Fiches Actions

- 2-2-6. Etudier les possibilités de renforcement du service d'odontologie du centre hospitalier de Guéret
- 2-2-7. Etudier les possibilité de création d'un service d'odontologie au centre hospitalier de Brive
- 2-2-8. Mettre en place au sein des d'odontologie une organisation adaptée et spécifique à l'accueil des PA et PH en institution
- 2-2-9. Prendre en compte les problématiques d'évaluation et de prise en charge de la douleur dans les soins bucco-dentaires
- 2-2-10. Proposer une adhésion des résidents à une évaluation systématique de l'état bucco-dentaire à l'entrée dans l'institution

Objectif Opérationnel 3

Optimiser la coordination du parcours de soins individualisé

Fiches Actions

2-3-1. Associer les soins médicaux et dentaires pour une prise en charge globale de la personne

2-3-2. Expérimenter une coordination des parcours de soins bucco-dentaires individualisée et mutualisée à l'échelle du territoire

Exemples de

Fiches Actions

Fiche action n°2-1-1

Clarifier le rôle et les missions des représentants légaux en matière d'accès aux soins bucco-dentaires pour améliorer les délais d'engagement des soins bucco-dentaires des personnes sous mesure de protection juridique

Axe stratégique Objectif opérationnel	Favoriser l'accès aux soins au travers des parcours de soins individualisés Mettre en place un accès effectif aux droits aux soins bucco-dentaires	
Description de l'action	<p>Recenser le nombre de situations annuelles de retard de soins liées à la méconnaissance par les mandataires judiciaires de leur mission en matière de soins dentaires de la personne protégée (identification d'étb médico-sociaux témoins 1 PH et 1 PA/ territoire de proximité)</p> <p>Concevoir et diffuser une plaquette pour délivrer aux principaux acteurs intervenant dans le champ de la protection juridique des majeurs, une information spécifique sur cette thématique</p> <p>Impliquer les autorités institutionnels chargées de l'organisation de l'offre, de la qualité de la prise en charge et du contrôle des mandataires judiciaires, pour une éventuelle intégration de cette thématique dans le schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs qui sera révisé en 2014.</p>	
Identification du porteur	Structures identifiées	Moyens engagés
	ARS / URPS/représentants des usagers	
Partenariat mobilisé	Structures identifiées	Moyens engagés
	DRJSCS Juges des tutelles Conseils généraux associations tutélaires associations de mandataires privés	
Calendrier prévisionnel	2014	
Dispositif de suivi		
Outils	* Enquête auprès des étb médico-sociaux témoins sur le nombre de situations signalées 6 mois puis 1 an après la diffusion des plaquettes d'information	
Indicateurs d'évaluation	* réalisation de plaquettes d'informations pour les mandataires judiciaires * nombre de plaquettes diffusées aux mandataires, aux juges des tutelles * insertion de cette thématique dans le schéma régional des mandataires judiciaires * réduction du nombre de difficultés signalées par les établissements pour obtenir l'accord du représentant légal pour la réalisation des soins BD de la personne protégée	
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir		

- **Prochaine réunion du groupe: 21 novembre prochain à 9h30**
 - > les rédacteurs désignés auront élaboré tous les projets de fiches actions
- **Proposition de l'organisation d'une visite du réseau Handisoins 86 avec le groupe Prévention**

